



*Saint-
François-
du-Lac*

*Tire sa force de l'amour
de sa communauté
Depuis 1673*



GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Mot du maire



Madame,
Monsieur,

Bonjour à vous, nouveaux arrivants, et bienvenue dans notre belle Municipalité de Saint-François-du-Lac. La qualité de vie à Saint-François-du-Lac est unique et enviable et l'effervescence immobilière en témoigne. Nous nous sommes forgé un environnement sain et solide. Notre communauté est dynamique et la Municipalité est engagée à répondre aux prospects à court, moyen et long terme au bénéfice de toute la population.

En tant que maire, il me fait plaisir de vous accueillir, peu importe votre âge, votre origine, votre culture ou autre, puisque la diversité d'une communauté est une des plus belles richesses que l'on peut acquérir.

Cette richesse qui peut nous rendre plus créatifs, innovateurs et porteurs de plusieurs idées pour faire progresser notre collectivité dans plusieurs sphères, et d'une façon à intégrer parallèlement des projets multiculturels et intergénérationnels, qui fait d'une municipalité un épanouissement complet.

En plus d'être fier de vous accueillir, je sais pertinemment que je peux m'appuyer sur des ressources et des outils, en référence, pour vous soutenir dans votre intégration parmi nous.

En mon nom et celui de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite donc tout le bonheur mérité dans notre belle municipalité, et de beaux projets de vie à venir.

Pascal Thérout

Maire



On est gâté par la nature!

L'âme de Saint-François-du-Lac c'est son histoire que l'on retrouve dans l'architecture des maisons ancestrales du village jusque dans l'église Saint-François-Xavier, reconnue monument historique, en passant par l'édifice municipal et le presbytère. C'est aussi l'accueil de la population que l'on sent très fière de vivre dans ce milieu naturel exceptionnel, où la rivière Saint-François s'écoule doucement vers le Lac Saint-Pierre.

Les gens de Saint-François-du-Lac bénéficient de services essentiels, dont une école primaire, une coopérative de santé, des résidences pour aînés et de nombreux organismes communautaires. Un comité de loisirs très actif offre aux gens de tous âges des activités variées. Le conseil municipal prévoit la rénovation du Centre d'action bénévole, de la bibliothèque et de la patinoire du village. L'économie de la municipalité est basée autour de l'agriculture, du tourisme, des nombreuses entreprises du Parc industriel et des commerces variés.

Toutes les saisons, Saint-François-du-Lac vous offre son côté attachant et pittoresque... à vous de le découvrir!

Un peu d'histoire

L'histoire de Saint-François-du-Lac commence en 1673 lorsque la seigneurie de Saint-François est vendue à Jean Crevier par Pierre Boucher. Depuis cette époque, le territoire de la municipalité a grandement évolué en raison d'expansion, de diminution, de fusion et de division. La municipalité de Saint-François-du-Lac, telle que nous la connaissons aujourd'hui, existe depuis 1998.

- ◆ **1875** Construction du couvent de la congrégation des Sœurs Grises, qui sera vendu en 1971 pour être démoli.
- ◆ **1899** Début de l'édification d'un nouveau presbytère pour remplacer l'ancien devenu délabré et trop étroit.
- ◆ **1905** Construction de l'édifice municipal actuel.
- ◆ **1972** Édification de l'Office municipal d'habitation à l'endroit de l'ancien couvent.

Atouts

- ◆ École primaire et Centre d'éducation aux adultes
- ◆ Bibliothèque
- ◆ Institution financière
- ◆ Voie partagée cyclable
- ◆ Installations sportives
- ◆ Organismes communautaires
- ◆ Marina
- ◆ Bureau de poste
- ◆ Développement industriel

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les deuxièmes lundis du mois, à 19 h, sauf avis contraire. Vous pouvez également consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/municipalite/conseil-municipal/seances-du-conseil>

Les assemblées se déroulent au bureau municipal et toute personne désireuse d’y assister est la bienvenue.

❖ Coordonnées

Bureau municipal de Saint-François-du-Lac

400, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
☎ 450 568-2124
✉ municipalite@saintfrancoisdulac.ca

<https://www.saintfrancoisdulac.ca>
Municipalité Saint-François-du-Lac

❖ Conseil municipal

- ◆ **M. Pascal Thérout**, maire
✉ pascaltheroux@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **Mme Nathalie Gamelin**, conseillère – siège n° 1
✉ nathaliegamelin@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **M. Jean Duhaime**, conseiller – siège n° 2
✉ jeanduhaime@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **M. Yves Plante**, conseiller – siège n° 3
✉ yvesplante@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **M. Daniel Labbé**, conseiller – siège n° 4
✉ daniellabbe@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **M. Réjean Gamelin**, conseiller – siège n° 5
✉ rejeangamelin@saintfrancoisdulac.ca
- ◆ **Mme Anny Boisjoli**, conseillère – siège n° 6
✉ annyboisjoli@saintfrancoisdulac.ca

❖ Personnel de soutien

Direction générale

- ◆ **Mme Guylaine Dancause**
Directrice générale et greffière-trésorière
✉ guylainedancause@saintfrancoisdulac.ca

❖ Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI À JEUDI	9 H À 12 H ET 13 H À 16 H
VENDREDI	9 H À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

◆ Mme Hélène Latraverse

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe
✉ helenelatraverse@saintfrancoisdulac.ca

◆ Mme Nathalie Provencher

Agente de communications

◆ Josée Bussières

Conseillère en Développement des Communautés
✉ joseebussiere@saintfrancoisdulac.ca

◆ Marie-Claude Dufault

Comptabilité
✉ comptabilite@saintfrancoisdulac.ca

Travaux publics

◆ M. Denis Allard

Inspecteur municipal
✉ denisallard@saintfrancoisdulac.ca

Sécurité incendie

◆ M. Richard Desmarais

Directeur de la Régie d’incendie
☎ 450 568-2171

Journalier

◆ Paul Piché

Appel d'urgence : 911

Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien.....	4
Établissement.....	6
Services	8
Aide alimentaire.....	8
Bibliothèque	8
Bulletin municipal	9
Camp de jour	9
Collecte d’ordures et récupération	9
Dépôt de vêtements et petits articles	9
Éducation	10
Emploi	12
Famille.....	13
Office municipal d’habitation	14
Organismes communautaires.....	14
Santé	15
Transport adapté	15
Loisirs, culture et vie communautaire.....	16
Les Loisirs Saint-François-du-Lac	16
Ligues et activités sportives	16
Installations sportives.....	16
Voie partagée cyclable.....	16
Groupes sociaux, communautaires et de loisirs	17
Location de salle.....	17
Règlements (en bref)	18
Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska	21
Ressources gouvernementales concernant l’immigration.....	22
Autres ressources utiles	23





ÉTABLISSEMENT

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3

☎ 1 866 764-3835 | Sans frais

✉ info@sogetel.com

🌐 <http://www.sogetel.com>

Cogeco

☎ 1 866 921-5792 | Sans frais

🌐 <http://www.cogeco.ca/fr>

Bell

☎ (pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais

☎ (pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais

🌐 <http://www.bell.ca/Accueil>

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

- ◆ Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement>

ou appelez sans frais au
1 888 385-7252



❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain. Les taxes sont essentiellement utilisées pour des services tels que le traitement des eaux usées ainsi que les services d'aqueduc et d'égout.

La municipalité est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1^{er} mars de chaque année, sauf exception.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes> ou contactez le bureau municipal de votre municipalité.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- ◆ le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- ◆ le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- ◆ la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes>

Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.





SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

480, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
☎ 450 568-3198
✉ cablac@cgocable.ca
🌐 <http://www.cablsp.com/>
f [Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre](#)

❖ Bibliothèque

Bibliothèque municipale de Saint-François-du-Lac

480, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
♦ Cynthia Jobin
Responsable
☎ 450 568-1130
✉ bibliotheque@saintfrancoisdulac.ca

Heures d'ouverture

LUNDI ET MARDI	FERMÉ
MERCREDI	18 H À 20 H
JEUDI À SAMEDI	FERMÉ
DIMANCHE	10 H À 12 H

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- ♦ environ 3 000 livres accessibles aux abonnés;
- ♦ prêts informatisés (<http://saint-francois-du-lac.c4di.qc.ca>);

❖ Bulletin municipal

Le Francilois

Le bulletin Le Francilois est publié 6 fois par année (février, avril, juin, août, octobre et décembre) et vous permet de demeurer informé sur les décisions prises dans la municipalité et sur les activités qui auront lieu.
Vous pouvez consulter les éditions publiées depuis 2012 sur le site internet de la Municipalité au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire/c155/bulletin-municipal/page-1>

❖ Camp de jour

La municipalité de Saint-François-du-Lac offre un service de camp de jour estival.
Il débute dès la fin des classes et se poursuit jusqu'à la rentrée scolaire. Le service est disponible pour les enfants âgés de 5 à 12 ans (la maternelle doit être complétée). Les enfants ont accès à des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi à vendredi, de 7 h à 17 h 30.

Une formule à temps partiel à trois jours par semaine (mardi, mercredi et jeudi) est offerte pour les enfants de 11 à 12 ans.

La période d'inscriptions débute vers le début du mois d'avril. Les formulaires sont disponibles sur le site de la Municipalité au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/camp-de-jour> ou au bureau municipal au 400, rue Notre-Dame.

Pour plus d'informations, appelez au **450 568-2773**.

❖ Collecte d'ordures et récupération

- ♦ La collecte des ordures a lieu le jeudi toutes les deux semaines.
- ♦ La collecte du recyclage a lieu le mercredi toutes les deux semaines (pas la même semaine que les ordures).
- ♦ La collecte du compost a lieu le mardi toutes les semaines à partir d'avril jusqu'à la mi-novembre.

Pour connaître les dates des différentes collectes, consulter le calendrier du site internet de Saint-François-du-Lac au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/evenements> ou le <https://www.saintfrancoisdulac.ca/file-11279>

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que **les roues sont vers votre maison**.

- ♦ La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en mai et octobre.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité de Saint-François-du-Lac au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/services-aux-citoyens/regie-gestion-des-matieres-residuelles>

Écocentre

Heures d'ouverture

JEUDI	15 H À 20 H
VENDREDI ET SAMEDI	8 H 30 À 12 H ET 13 H À 16 H 30

Lieu : Intersection des rues Skamonal et Madaguan à Odanak

Vous pouvez apporter jusqu'à 4 m³ de matériaux (grosse boîte d'une camionnette de style « pick-up »).

Matériaux acceptés

- ♦ Résidus domestiques dangereux (RDD)
- ♦ Électroniques
- ♦ Mobilier rembourré
- ♦ Meubles et objets pour réutilisation
- ♦ Pneus
- ♦ Matériaux de construction, rénovation et démolition
- ♦ Bois
- ♦ Métal
- ♦ Appareils contenant des gaz réfrigérants
- ♦ Agrégats

Pour plus d'informations, contactez l'Écocentre **873 255-5068, poste 203**

ou consultez le <https://caodanak.com/ecocentre-2/>

Pour les besoins particuliers : contactez Stéphanie Harnois au 450-494-2424.

❖ Dépôt de vêtements et petits articles

♦ Garage municipal (conteneur)

478, rue Notre-Dame



❖ **Éducation**

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par le Centre de services scolaire de la Rivéraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Centre de services scolaire de la Rivéraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
☎ 819 293-5821
🌐 <https://cssdlr.gouv.qc.ca/>

École primaire Vincent-Lemire

◆ **Services dispensés**

Services réguliers : primaire 4^e, 5^e et 6^e année.
Services complémentaires : orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie, animation de vie spirituelle et communautaire, et technicienne en éducation spécialisée.

◆ **Coordonnées**

20, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
☎ 450 568-2147
✉ de.vincent-lemire@cssdlr.gouv.qc.ca

<https://cssdlr.gouv.qc.ca/vincent-lemire/>

Horaire des élèves

Horaire des élèves
8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 5 à 15 h 10

Service de garde

Horaire
Matin : 7 h à 8 h 20
Dîner : 11 h 45 à 13 h
Après-midi : 15 h 10 à 17 h 45
Journées pédagogiques : 7 h à 17 h 45
Pour en savoir davantage, contactez la personne responsable du service de garde au 450 568-2147, poste 6520.



École primaire Maurault

◆ **Services dispensés**

Services réguliers : préscolaire et primaire 1^{re}, 2^e et 3^e année.
Services complémentaires : animation Passe-Partout, orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie et technicienne en éducation spécialisée.

◆ **Coordonnées**

46, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0
☎ 450 568-2129
✉ de.maurault@cssdlr.gouv.qc.ca

<https://cssdlr.gouv.qc.ca/maurault/>

Horaire des élèves

Horaire des élèves préscolaires
8 h 20 à 11 h 05 et 12 h 45 à 15 h 10
Horaire des élèves réguliers
8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 05 à 15 h 10

Service de garde

Horaire
Matin : 7 h à 8 h 10
Dîner : 11 h 45 à 13 h
Après-midi : 15 h 10 à 17 h 45
Journées pédagogiques : 7 h à 17 h 30
Pour en savoir davantage, contactez la personne responsable du service de garde au 450 568-2129, poste 6520.

Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

◆ **École secondaire Jean-Nicolet**

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
☎ 819 293-5821, poste 2218
✉ direction.jean-nicolet@cssdlr.gouv.qc.ca

<https://esjn.cssdlr.gouv.qc.ca/>

◆ **École secondaire La Découverte**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
☎ 819 399-2122
✉ direction.la_decouverte@cssdlr.gouv.qc.ca

<https://esld.cssdlr.gouv.qc.ca>

◆ **Collège Notre-Dame-de-l'Assomption**

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2
☎ Téléphone : 819 293-4500
✉ info@cnda.qc.ca

<http://www.cnda.qc.ca>



Éducation aux adultes

Deux centres d'Éducation des adultes du Centre de services scolaire de la Rivéraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. L'Éducation des adultes du Centre de services scolaire de la Rivéraine offre une variété de formations (scolaires, axées sur l'emploi et grand public) ainsi que le programme de participation sociale.

<https://formationdesadultes.com/>

◆ **Centre Nicolet**

1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1K6
☎ Téléphone : 819 293-5968

◆ **Centre Saint-François**

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
☎ Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Rivéraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

◆ **École d'agriculture de Nicolet**

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8
☎ Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet>

◆ **École de mécanique de machines fixes**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
☎ Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-de-mecanique-de-machines-fixes>



❖ Emploi

Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.

Le CJE dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

**1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1**

☎ 819 293-2592

✉ cje@cjenicbec.org

🌐 <http://www.cjenicbec.org>

Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur clientèle à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1E9

☎ 819 373-1726

1 866 373-1726

✉ info@strategiecarriere.com

<http://www.strategiecarriere.com>

Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1G2

☎ 819 293-8494

1 866 298-6007 | Sans frais

✉ info@siemploi.com

<http://www.sieemploi.com>

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

700, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-2231

✉ semocentreduquebec@semocq.com

<https://www.semocq.com/fr>



Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent à Saint-François-du-Lac, consultez le site internet de la municipalité au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/repertoire/page-1>

❖ Famille

CPE et garderies

De nombreuses options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un guichet unique d'accès aux services de garde (La Place 0-5) auquel vous pouvez accéder au lien suivant : <http://www.laplace0-5.com>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du ministère de la Famille au <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx>

Le lien Maison de la famille

Cet organisme offre un lieu favorisant la vie communautaire et les rencontres entre les familles. L'entraide, le respect et la solidarité entre les familles sont encouragés et valorisés. Également, Le lien Maison de la famille organise de nombreuses activités, et ce, pour tous les goûts.

81, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-1010

✉ info@lelienmaisonfamille.com

<https://cdnicolet-yamaska.ca/repertoire/le-lien-maison-de-la-famille/>

 [Le Lien Maison de la Famille](#)

Maison des jeunes du Bas-Saint-François

Cet organisme est un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans développent leur sens critique, leur proactivité et leur sens des responsabilités, et ce, au contact d'adultes significatifs. L'organisme favorise la créativité, la démocratie et la conscientisation des jeunes au sujet des problèmes sociaux.

10 A, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 450 568-6222

✉ mdjbasstfrancois@gmail.com

f [MDJ Bas StFrancois](#)

❖ Office d'habitation Dummond (OHD)

Logements disponibles pour les personnes de 60 ans et plus à faible revenu.

- ◆ Différents services offerts, tels que le suivant : cour aménagée avec balançoires et table à pique-nique.
- ◆ Capacité de 42 logements répartis en deux immeubles
- ◆ Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

444, Rue Notre-Dame
445, Rue Lachapelle
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 819 474-1227

Pour plus d'informations, contactez l'Office d'habitation de Drummond (OHD) à l'adresse

<https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/services-aux-citoyens/logement-a-louer-ohd>



❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Saint-François-du-Lac offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- ◆ la santé physique ou mentale;
- ◆ un handicap physique ou intellectuel;
- ◆ le rôle de proche aidant;
- ◆ les dépendances;
- ◆ la justice;
- ◆ la défense des droits des femmes;
- ◆ la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- ◆ l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- ◆ l'alphabétisation;
- ◆ les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- ◆ le transport pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires;
- ◆ l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- ◆ et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant :
<http://www.cdnicolet-yamaska.ca/membres>

❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le
<https://ciusssmcq.ca/>

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

◆ Centre Christ-Roi

Hôpital, CHSLD, CLSC
675, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1S4

☎ 819 293-2071

◆ Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin

10, rue Georges, bureau A
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-3296

◆ Clinique médicale de Nicolet

1691, boulevard Louis-Frédéric
Nicolet (Québec) J3T 1Z6

☎ 819 293-2022
819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

◆ GMF Saint-Léonard-d'Aston

360, rue Béliveau
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2030

◆ Centre Filles de la Sagesse

(incluant la Maison de naissance de la Rivière)
1275, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1W4

☎ 819 293-2071

◆ Centre de pédiatrie sociale le Cercle

91 rue Fleury,
Saint-Léonard d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 937-6646

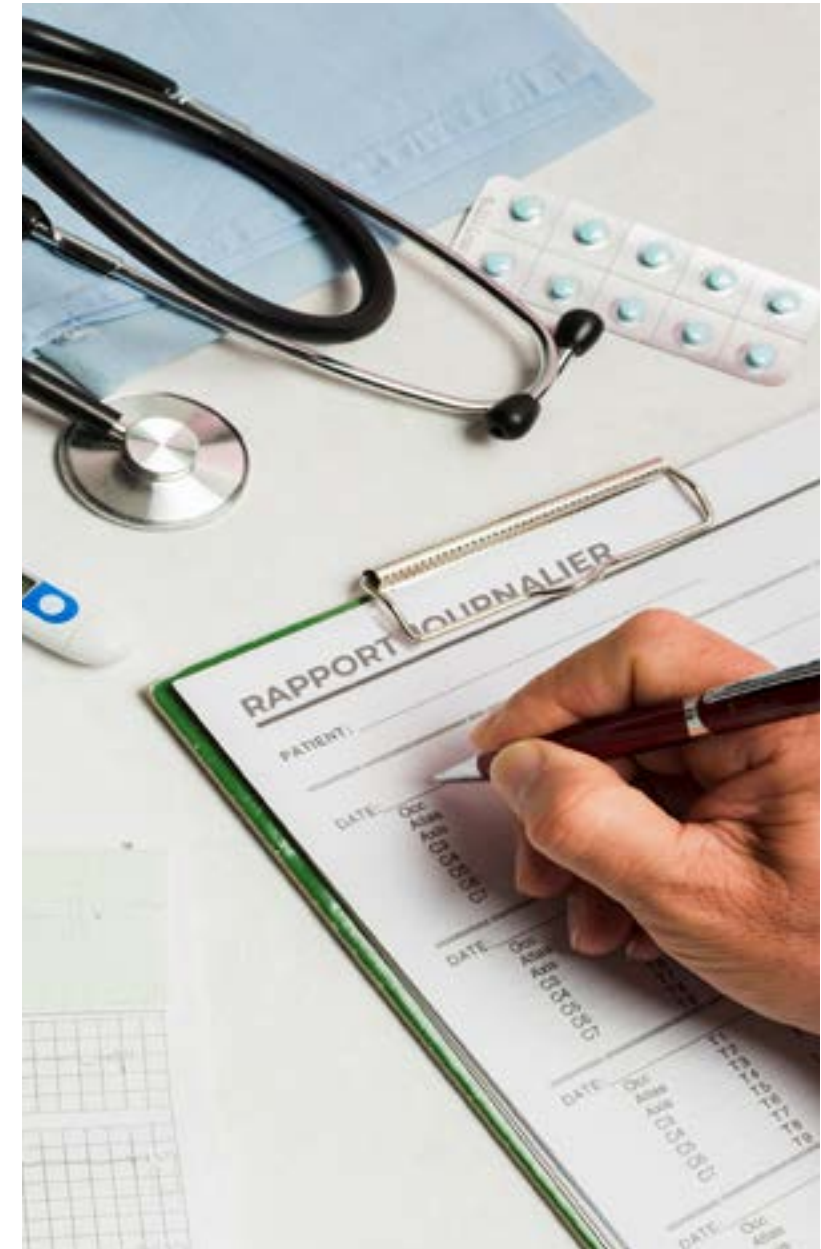
🌐 <https://cpsle Cercle.com/>

❖ Transport adapté

Bougie Bus

☎ 819 293-6768

✉ bougiebus@sogetel.net



Info-santé : 811



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Activités communautaires

- ◆ Jeudis en chansons
- ◆ Fêtes d'hivers
- ◆ Jeudis découverte
- ◆ Journées de la culture
- ◆ La fête des voisins
- ◆ Trocs tes plants
- ◆ Club de marche du bas Saint-François
- ◆ Activités de la relâche
- ◆ Fête du 350ième, etc.

Josée Buissières, récréologue

☎ 450-568-2124

✉ joseebussieres@saintfrancoisdulac.ca

Pour plus d'informations, consultez notre journal municipal, Le Francilois au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire/c2778/2022/page-1>

❖ Les Loisirs Saint-François-du-Lac

10 C, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) JOG 1M0

Danielle Laramée, responsable

✉ LoisirsSFDL@loisirssaintfrancoisdulac.ca/

f <https://www.facebook.com/loisirssaintfrancoisdulac.ca/>

☎ 450 568-2773

❖ Ligues et activités sportives

◆ **Soccer**

☎ 450 568-2773

◆ **Balle**

☎ 450 808-8842

❖ Installations sportives

- ◆ Patinoire extérieure
- ◆ Terrain de baseball/softball
- ◆ Terrain de tennis/lignes pour le pickleball
- ◆ Terrain de volley-ball
- ◆ Terrain de soccer
- ◆ Terrain de pétanque
- ◆ Jeux d'eau

❖ Voie partagée cyclable

La municipalité de Saint-François-du-Lac se trouve sur le chemin d'un des quatre circuits vedettes de la MRC.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de
Tourisme Nicolet-Yamaska au
<https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/circuit-velo>

Vélo sur la rivière

Pendant l'été, les amateurs de vélo peuvent profiter d'un service de navette maritime reliant Saint-François-du-Lac et Pierreville (secteur Notre-Dame). Ce service est maintenant offert par le Conseil des Abénakis Odanak:

Pour plus d'informations, consultez le <https://caodanak.com/velo-sur-la-riviere/> ou appelez au **(450) 568-2810** ou au **1 888 568-2810**
ou au **1 888 568-2810**.

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Club de l'âge d'Or de Saint-François-du-Lac

Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.
De nombreuses activités organisées : pétanque, cabane à sucre, soirée de danse, Bingo, épluchettes de blé d'inde, etc.
La carte de membre est obligatoire (10 \$ par année).

54, rang de l'Île-Saint-Jean
Saint-François-du-Lac (Québec) JOG 1M0

◆ **Christiane Lascelle**

Présidente

☎ 450 568-0534

Cercle des fermières de Saint-François-du-Lac

Regroupement de femmes travaillant à la protection du patrimoine artisanal.
Ateliers libres d'artisanat le mardi après-midi (tissage et autres).
Rencontre le 1^{er} mercredi et le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h.

Sous-sol de l'église de Ste-Pie de Guire

445, Rue Principale
Saint-Pie-de-Guire (Québec) JOG 1R0

☎ 450 568-5050

Chevaliers de Colomb

47, rue Maurault
Pierreville (Québec) JOG 1J0

☎ 450 568-2204

❖ Location de salle

- ◆ Salle du centre communautaire (capacité : environ 175 personnes)

Pour plus d'informations concernant la location de salle, consultez le site internet de Saint-François-du-Lac au <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/loisirs-culture-vie-communautaire/location-de-salles> ou contactez le bureau municipal au

450 568-2124.



Pour connaître les événements qui auront lieu à Saint-François-du-Lac ainsi que dans les autres municipalités de la MRC, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au <https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/quoi-faire/festivals>

RÉGLEMENTS (EN BREF)¹



❖ Nuisances

Il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos et le bien-être du citoyen. Il est interdit d'utiliser une tondeuse à gazon entre 21 h et 9 h.

❖ Matières nuisibles

Il est interdit de laisser, de déposer ou de jeter sur une propriété des eaux sales ou stagnantes, des immondices, des matières malsaines, des matières nauséabondes, des matériaux de construction, de débris, de la ferraille, des véhicules hors d'état de fonctionnement et autres matières malsaines et nuisibles.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain ou d'une bâtisse doit prendre les mesures nécessaires pour tenir un bon état de propreté ses maisons, cours ou dépendances.

❖ Stationnement

Du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique entre 23 h et 7 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

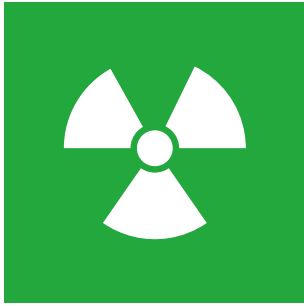
Les endroits où le stationnement est interdit en tout temps et les endroits où le temps de stationnement est limité sont indiqués par la signalisation en place.

❖ Animaux

Nul ne peut garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence auprès de la société protectrice des animaux de Drummond (SPAD). Le gardien doit s'assurer que le chien porte sa licence au cou, et ce, en tout temps.

- ◆ Il est interdit de garder dans un immeuble un nombre total de chiens et/ou de chats supérieurs à trois.
- ◆ Sur la place publique, un chien doit être tenu en laisse.

Le règlement numéro **08-2013** concernant la garde des animaux comprend 11 chapitres et porte sur divers sujets tels que l'entretien et la protection des animaux, les dispositions relatives aux chiens, aux chats, aux animaux de compagnie, aux animaux sauvages et aux animaux de ferme ainsi que sur les tarifs, licences et médailles. Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement au lien suivant : <https://www.saintfrancoisdulac.ca/file-14489>



❖ Utilisation de l'eau potable

L'arrosage manuel, à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- ◆ un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- ◆ un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants :

- ◆ un détecteur d'humidité automatique ou un interrupteur automatique en cas de pluie;
- ◆ un dispositif anti-refoulement à pression réduite;
- ◆ une vanne électrique;
- ◆ une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle.

❖ Colportage

Sans permis, il est interdit de solliciter une personne à son domicile ou à son lieu d'affaires afin de vendre une marchandise, d'offrir un service ou de solliciter un don. Pour obtenir un permis de colporteur, il est obligatoire d'en faire la demande par écrit au bureau municipal.



¹ Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.



❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux issues d'un bâtiment doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Ne pas laisser s'accumuler de neige ou tout autre matière dans les chemins d'issue d'un bâtiment menant à la voie publique ainsi que sur les coursives et escaliers extérieurs.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et le remplacement lorsque nécessaire.

Feux et feux d'artifice

Sans permis, il est interdit d'allumer un feu à ciel ouvert et des feux d'artifice. Afin d'obtenir ce permis (gratuit), rendez-vous au bureau municipal.

❖ Construction et rénovation

Toute personne souhaitant réaliser des travaux doit obtenir un permis de construction. Contactez M. Martin Miron, inspecteur en bâtiments et environnement au 819-519-2997 au poste 2241 (sans frais 1-877-666-299)

Formulaire pour demande de permis : <https://www.saintfrancoisdulac.ca/fr/services-aux-citoyens/demande-de-permis>

❖ Vente de garage

Il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du bureau municipal, au coût de 10 \$, afin de tenir une vente de garage. Le permis est valide pour une période d'une fin de semaine et/ou de trois jours. Il est autorisé d'organiser une vente de garage deux fois par année et un permis est nécessaire pour chacun des événements. La municipalité offre la possibilité de tenir gratuitement une vente de garage deux fois par année à des dates déterminées.

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Saint-François-du-Lac, consultez les sections Demande de permis, Questions fréquentes et Centre documentaire du site internet de la municipalité (<https://www.saintfrancoisdulac.ca>) ou contactez le bureau municipal aux coordonnées indiquées ci-dessous.

◆ Bureau municipal de Saint-François-du-Lac

400, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 450 568-2124

✉ municipalite@saintfrancoisdulac.ca

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une réglementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique et aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- ◆ Évaluation foncière
- ◆ Rôle d'évaluation en ligne
- ◆ Inspection en bâtiment (permis)
- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Gestion des cours d'eau
- ◆ Service de génie civil
- ◆ Culture et patrimoine
- ◆ Subvention à la rénovation
- ◆ Prévention des incendies
- ◆ Plan de transition écologique
- ◆ Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et ARTERRE
- ◆ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, expansion, acquisition, relève, consolidation)
- ◆ Aide financière aux entreprises (contributions remboursables et non remboursables)
- ◆ Développement agroalimentaire

Heures d'ouverture

LUNDI À JEUDI	8 H 30 À 16 H30
VENDREDI	8 H 30 À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

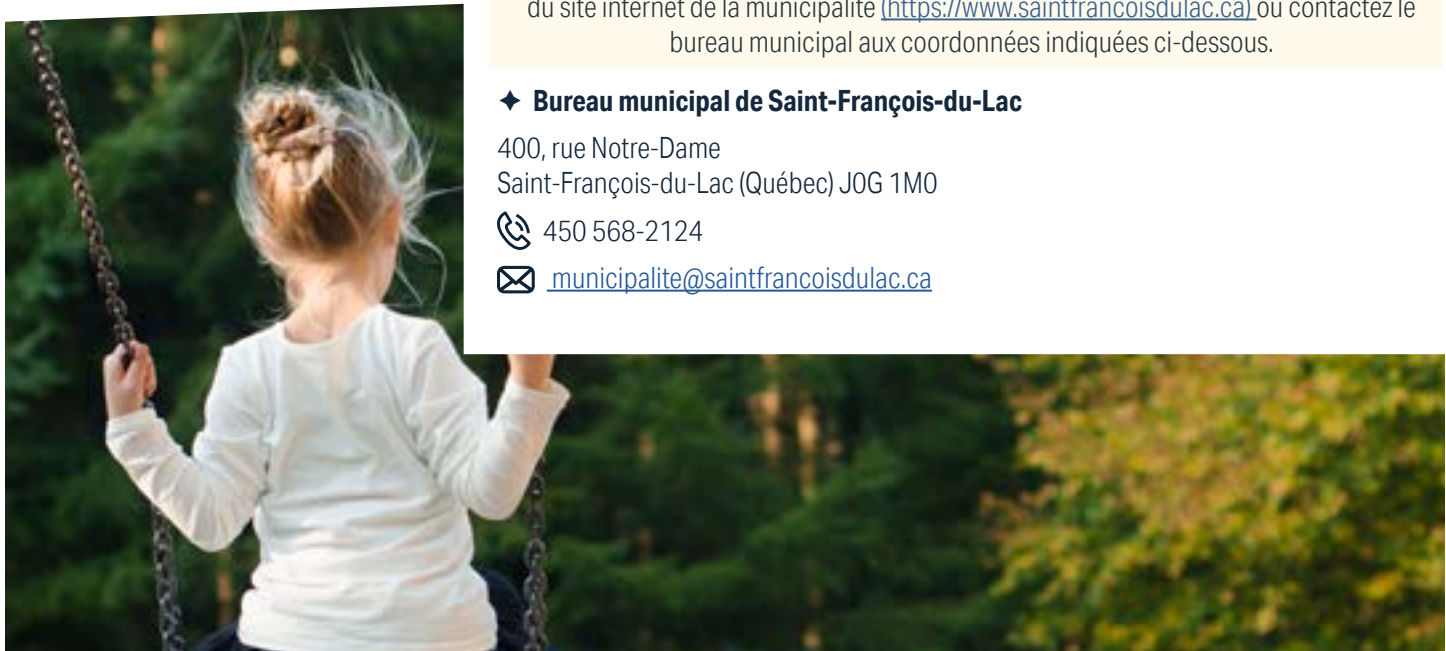
MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

☎ 819 519-2997

✉ mrcny@mrcny.qc.ca

<https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/>



RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Ministère Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration:

Le Ministère a pour mission de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec.

En accompagnant les personnes immigrantes dès l'étranger et tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne centrée et ajustée aux besoins des personnes immigrantes;
- aux entreprises à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/coordonnees> Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) : 1 877 864-9191 | Sans frais

❖ Accompagnement Québec

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec : <https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes/>

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/accueil.html>
Centre de contacts clientèle
(Service des renseignements généraux) :
1 877 864-9191 | Sans frais

AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre communautaire

10, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 579 206-0201

Caisse Desjardins

85, route Marie-Victorin, C.P. 268
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 819 293-8570

Caisse Desjardins de Nicolet (siège social)

181, rue Notre-Dame
Nicolet (Québec) J3T 1V8

☎ 819 293-8570

1 877 393-8570 | Sans frais

Bureau de poste

411, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 450 568-2601

L'Église de Saint-François-du-Lac

438, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ 450 568-3113

✉ stfrancoisxavier1842@gmail.com

Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6

☎ 1 866 523-3711 | Sans frais

🌐 <https://www.quebec.ca/services-quebec>

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy

🌐 <http://www.canada.ca/fr.html>

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

☎ 1 800 361-7620 | Sans frais

🌐 <https://saaq.gouv.qc.ca/>

Député fédéral – M. Louis Plamondon

702, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-2041

1 866 693-2041 | Sans frais

✉ louis.plamondon@parl.gc.ca

Député provincial – M. Donald Martel

625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3

☎ 819 233-3521

1 855 333-3521 | Sans frais

✉ Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Urgence : 911

Info-Santé : 811

Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060





Crédits

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet **ImmigrAction Nicolet-Yamaska** en collaboration avec la municipalité de Saint-François-du-Lac.

ImmigrAction Nicolet-Yamaska est un projet de la MRC de Nicolet-Yamaska réalisé en partenariat avec la Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska et du Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour, notamment par leurs services d'attraction, intégration et rétention ainsi que leur programme « Place aux jeunes ».

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a contribué financièrement à la réalisation de ce guide des nouveaux arrivants.

Photos : Patricia Dubuc (p. 1 et p. 9), Laurie-Jane Bourassa (p. 5), Rosaire Lemay p. 24)

Graphisme : Panga Créations



Avec la participation financière de :

